MATINÉES DE L'INSTALLATION EN PROFESSION

LIBÉRALE





CCI Dordogne

Pôle Interconsulaire Cré@vallée Nord 24060 Périgueux Cedex 9

Centre de relations clients 05 53 35 80 80

www.dordogne.cci.fr **f**



En partenariat avec :











Réunions d'information, de 9h à 12h.

Dates des réunions programmées au 2ème semestre 2016 :

- 22 septembre
- 13 octobre
- 10 novembre
- 15 décembre

Les réunions sont dispensées dans les locaux de la CCI, au Pôle Interconsulaire de Dordogne.

Inscrivez-vous sur: www.dordogne.cci.fr



Vous souhaitez vous installer en profession libérale ou vous vous intérrogez sur ce statut ?

- Vous informer sur le statut de profession libérale
- Connaître les démarches essentielles pour s'installer en libéral
- Identifier les principaux choix qui s'offrent à vous
- Finaliser votre projet d'exercice libéral



Un conseiller entreprise spécialisé vous présente les différentes étapes de l'installation en libéral :

- Les étapes essentielles de la création
- Présentation du parcours
- Règlementation
- Analyse commerciale
- Financement
- Le lieu d'exercice
- Le statut
 - Formes juridiques
 - Régime fiscal
 - Protection sociale obligatoire et complèmentaire
- Les aides à la création

Avec la participation de nos partenaires Crédit Agricole Charente-Périgord et Allianz.



Cette réunion est ouverte aux personnes désireuses de s'installer en profession libérale (hors professions libérales règlementées).



- Des conseils spécifiques à l'installation en libéral
- Un interlocuteur dédié à vos projets
- Des solutions concrètes et une information actualisée



60€ TTC



La CCI Dordogne vous propose les prestations ciaprès :

- Stage 5 jours pour entreprendre
- Bénéficiez d'un entretien expert spécial profession libérale

